



BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE



DURÉE DE LA FORMATION

1 ou 2 ans
De septembre à juin



VACANCES SCOLAIRES

selon statut salarié
ou scolaire



STAGIAIRES

6 à 20
par formation

Le Brevet Professionnel Coiffure est la continuité du CAP Coiffure. Cette formation permet d'accueillir les clients, de leur délivrer des conseils et de les coiffer, mais aussi de participer à la gestion commerciale et financière de l'entreprise et d'avoir une position de manager auprès du personnel.

Le BP coiffure permet aussi d'acquérir les connaissances nécessaires pour obtenir l'autorisation d'ouvrir votre propre salon de coiffure.

| CONTENU DE LA FORMATION

THÉORIE	PRATIQUE
Biologie & Physique-Chimie appliquées	Techniques de coloration et d'éclaircissement
Technologies et méthodes	Techniques de modification durable de la forme
Expression française et ouverture sur le monde	Coupe et création de coupe
Management et gestion d'un salon de coiffure	Coiffage durable et temporaire
Arts appliqués à la profession	Coiffure événementielle
	Taille de barbe et rasage
	Accueil, suivi et prise en charge de la clientèle



ALTERNANCE

Il est possible de suivre cette formation en Apprentissage ou en contrat de Professionnalisation.

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE ÉCOLE.

La formation peut se faire soit en 2 ans, en contrat pro ou en apprentissage, avec un employeur qui vous versera chaque mois un salaire, soit en 1 an en initial, et vous devrez justifier de 2 ans d'expérience auprès du Rectorat afin de valider votre diplôme.

| PROFIL ET PRÉ-REQUIS

Les élèves qui souhaitent s'inscrire en BP Coiffure doivent être titulaires du CAP Coiffure.

| POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

Suite au BP Coiffure vous pourrez intégrer un BTS Métiers de la Coiffure ou vous orienter vers l'Esthétique en intégrant le CQP Maquilleur Conseil Animateur ou le CQP Styliste Ongulaire. De plus, à son rôle premier de formation aux techniques des coupes, couleurs et coiffure, le Brevet Professionnel Coiffure ajoute un apprentissage de gestionnaire qui permet d'accéder à un poste plus élevé dans un salon, mais aussi de gérer sa propre entreprise.

| RÈGLEMENT D'EXAMEN

ÉPREUVES	COEF.
E1. Création, couleur, coupe, coiffage	6
E2. Modification durable de la forme	5
E3. Epreuve professionnelle optionnelle - Coiffure événementielle	5
E4. Gestion de l'entreprise Vente-Conseil Management et gestion d'un salon de coiffure	5
E5. Sciences et technologies Arts appliqués à la profession	6 2
E6. Expression française et ouverture sur le monde	3

Épreuve facultative : Langue vivante étrangère (note > 10)



LIEUX D'ENSEIGNEMENT

www.groupe-terrade.com

MENU "FORMATION"

ONGLET

"MON PARCOURS"